



ASSEMBLÉE NATIONALE

14ème législature

Yémen

Question écrite n° 101890

Texte de la question

M. Hervé Féron attire l'attention de M. le ministre des affaires étrangères et du développement international sur la situation au Yémen. Le Yémen, petit pays de la péninsule arabique, est le théâtre d'une guerre civile particulièrement meurtrière depuis mars 2015, entre des rebelles chiites houthistes et les forces du gouvernement appuyées par une coalition militaire menée par l'Arabie saoudite. En novembre 2016, l'ONU a estimé que le conflit au Yémen avait fait plus de 7 000 morts - en majorité des civils - et près de 37 000 blessés. Le conflit a par ailleurs provoqué le déplacement de trois millions de Yéménites et contraint 200 000 personnes à l'exil. Les écoles et hôpitaux ne sont pas épargnés par les bombes (ce qui a amené *Médecins sans Frontières* à évacuer son personnel des six hôpitaux qu'ils soutenaient dans le nord du Yémen), qui sont principalement le fait de la coalition sous conduite saoudienne. Les enfants représentent une partie importante des victimes : dans son rapport de 2015 sur le sort des enfants victimes de conflits, l'ONU dénonçait ainsi la coalition menée par l'Arabie saoudite comme responsable de 60 % des enfants tués et blessés (20 % étant le fait des rebelles houthistes). La coalition serait aussi responsable de 57 % des attaques menées contre les écoles. Il s'agit par ailleurs d'une crise sanitaire de grande ampleur, qui a notamment entraîné une augmentation des cas de choléra - à ce jour, 1 410 cas suspects auraient été recensés, selon le porte-parole de l'Organisation mondiale de la santé (OMS) - et huit personnes sur dix n'auraient pas accès à l'eau potable. Les effets de la malnutrition, qui a atteint un niveau jamais connu au Yémen, sont terribles, notamment chez les plus jeunes : 2,2 millions d'enfants seraient en effet touchés, d'après des chiffres publiés par l'Unicef en décembre 2016, parmi lesquels au moins 462 000 souffriraient de malnutrition sévère aiguë (chiffre en augmentation de près de 200 % depuis 2014). Ce risque de famine inquiète les organisations internationales et les infrastructures, déjà fragiles, qui pâtissent de la guerre civile : d'après l'Organisation mondiale de la santé (OMS), plus de la moitié des installations seraient fermées ou ne fonctionneraient que partiellement. Les ONG, débordées, n'arrivent pas à couvrir les besoins de la population : au total, l'ONU a estimé que 21 millions de personnes avaient besoin d'une assistance médicale. Selon le porte-parole de l'UNICEF, 10 000 enfants de moins de cinq ans seraient déjà morts faute de soins. Il alerte le ministre sur la nécessité impérieuse et urgente de trouver une solution durable à cette guerre civile qui dure depuis plus de 19 mois, et qui voit certains des pays les plus riches du monde bombardier l'un des plus pauvres et des plus vulnérables, qui se trouve dans une situation humanitaire effroyable avec une population au bord de la famine. Il souhaiterait qu'il lui rappelle tous les moyens mis en œuvre par la France dans ce sens.

Texte de la réponse

La France a exprimé à plusieurs reprises sa préoccupation face à l'urgence de la crise humanitaire au Yémen. Le conflit ne doit pas être oublié, car ses conséquences humanitaires sont catastrophiques pour la population. Il est essentiel que les parties au conflit garantissent un accès humanitaire immédiat et sans entrave aux populations dans le besoin afin de permettre aux acteurs humanitaires d'acheminer les biens de première nécessité. La France condamne toutes les atteintes au droit international humanitaire commises par les parties à ce conflit. Elle appelle à l'arrêt des attaques contre les populations civiles et a condamné à plusieurs reprises les

bombardements d'hôpitaux et de marchés au Yémen. Elle s'est mobilisée au côté de ses partenaires pour l'adoption de la résolution 2286 (2016) du Conseil de sécurité des Nations unies, qui appelle à la protection des personnels et des infrastructures médicaux dans les conflits et un accès sûr et sans entrave aux soins de santé. Elle a soutenu l'adoption d'une déclaration transrégionale portant sur la situation des droits de l'Homme au Yémen en lien avec ses partenaires européens dans le cadre de la 34ème session du Conseil des droits de l'Homme. La France condamne la poursuite des violences au Yémen et rappelle que seule une solution politique permettra de mettre fin au conflit. Elle saisit toutes les occasions publiques pour rappeler l'urgence d'un cessez-le-feu durable et la nécessité pour les parties de s'engager de bonne foi dans des négociations politiques sous l'égide de l'ONU. Elle soutient à ce titre les efforts de médiation de l'Envoyé spécial du Secrétaire général des Nations unies pour le Yémen, M. Ismaïl Ould Cheikh Ahmed qui a été reçu le 14 mars par le ministre des affaires étrangères et du développement international.

Données clés

Auteur : [M. Hervé Féron](#)

Circonscription : Meurthe-et-Moselle (2^e circonscription) - Socialiste, écologiste et républicain

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 101890

Rubrique : Politique extérieure

Ministère interrogé : Affaires étrangères

Ministère attributaire : Affaires étrangères

Date(s) clé(e)s

Question publiée au JO le : [10 janvier 2017](#), page 160

Réponse publiée au JO le : [16 mai 2017](#), page 3457